

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 16 Février 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	12

L'an deux mille vingt-deux le 16 février, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
MENEHIN Gaël
IMMER Alain
GUINDT Philippe

OGER Isabelle
THILL Céline
MEIRA Christophe
WALLERICH Alain

DEBAILLEUL Delphine
REUTER Olivier
SMEC Jean
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

BRUN Jérôme
PEREIRA Julien

Madame OGER Isabelle est élue secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 608 Autorisation signature d'un devis

Après avoir examiné le devis concernant un programme de lutte biologique contre la Chenille Processionnaire du Chêne :

- devis du 11/02/2022, de la société PEV, d'un montant de 660€ T.T.C., pour 22 chênes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de la société PEV.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché au panneau d'affichage de la mairie le 18/02/2022

Le Maire,



A circular official stamp of the Municipality of Beyren-lès-Sierck, Moselle, is stamped over a handwritten signature in blue ink.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 18/02/2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT



A circular official stamp of the Municipality of Beyren-lès-Sierck, Moselle, is stamped over a handwritten signature in blue ink.